

Le 14 septembre 2006

LE GOUVERNEMENT PROTÈGE LA SANTÉ DES ENFANTS ONTARIENS

Le gouvernement McGuinty a récemment adopté des mesures afin de protéger davantage la santé des enfants de l'Ontario. Ces initiatives comprennent l'introduction de trois nouveaux vaccins financés par le gouvernement de l'Ontario, de même que l'élargissement du programme de dépistage des maladies rares chez les nouveau-nés.

Trois nouveaux vaccins pour les enfants

Grâce à l'investissement du gouvernement de 156 millions de dollars, environ 1,2 million d'enfants et de jeunes de toute la province ont reçu une protection accrue contre les maladies pouvant être prévenues par un vaccin.

Environ 2,1 millions de doses ont été administrées gratuitement depuis l'introduction, en juillet 2004, des trois nouveaux vaccins financés par le gouvernement (la vaccination contre les maladies pneumococciennes nécessite quatre doses par enfant). Ces nouveaux vaccins sont :

- Un vaccin contre varicelle afin de prévenir cette maladie et ses complications (c'est-à-dire, les infections bactériennes cutanées).
- Un vaccin conjugué contre le pneumocoque pour prévenir les maladies liées à l'invasion de pneumocoques (méningite, pneumonie et infections sanguines).
- Un vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C pour prévenir la méningococcie invasive, notamment la méningite et l'infection sanguine par les méningocoques.

Programme de dépistage accru des maladies chez les nouveau-nés

L'Ontario offre actuellement le programme le plus complet au Canada pour le dépistage des maladies chez les nouveau-nés. La détection précoce signifie que l'enfant pourra être soigné plus tôt, ce qui permet de réduire le risque qu'il souffre de problèmes de santé graves plus tard durant sa vie.

Un nouveau laboratoire ultramoderne a été créé au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) et l'Ontario élargit son programme de dépistage afin d'offrir une protection contre 27 maladies rares, notamment :

- Les troubles métaboliques héréditaires; le dépistage et le traitement précoces aident à prévenir les lésions cérébrales, les déficiences intellectuelles, le coma, les crises d'épilepsie, voire la mort.
- Les maladies du sang; le dépistage de ces troubles aidera les enfants atteints grâce à l'administration d'un traitement à la pénicilline, ce qui peut réduire la mortalité infantile de 84 pour cent.
- Les troubles endocriniens, le déficit en biotinidase et la galactosémie; le dépistage et le traitement précoces aident à prévenir des troubles de santé graves, voire mortels, chez les bébés.

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Also available in English.

<http://www.health.gov.on.ca/indexf.html>